

CHAPITRE VI

Joseph dit Jis THORN

1883-1953

« D'abord Léon Metzler, ce jeune lutteur chevaleresque et enthousiaste, ensuite Jis Thorn, si sportif, si honnête et si sincère, me sont devenus des compagnons de lutte à toute épreuve... »

D^r Michel Welter
(B.N., Fasc. XIV, p. 349).

Né à Echternach le 5-11-1883, il habitait avec ses parents la localité de Merl lorsque, en 1895, il vint suivre les cours de l'Athénée qu'il quitta en 1905, muni de son certificat de « maturité ». Son examen en philosophie et lettres, il le fit avec distinction le 28-10-1903, puis il se rendit aux facultés de droit des universités suivantes :

1^{er} semestre 1903-04, Montpellier : Droit romain (prof. Chausse); Droit civil (prof. Marget et Charmont);

2^e semestre 1903-04, Caen : Droit civil (prof. Guillonard et Lebre); Droit romain (prof. Astoul);

1^{er} semestre 1904-05, Munich : Röm. Privatrecht (prof. Grueber); Nationalökonomie (prof. Von Mayr);

2^e semestre 1904-05, Berne ;

1^{er} et 2^e semestres 1905-06, Paris : Procédure civile (prof. Blanc); Droit commercial (prof. Thaller); Droit civil (prof. Colin); Droit pénal (prof. Starck).